

03.02.2006 - 14:36 Uhr

Particules fines: Mobilisation contre les particules fines: la solution existe - Le Conseil fédéral n'exploite pas pleinement le potentiel de limitation des particules fines

Zurich (ots) -

Le trafic routier, les installations de chauffage et les situations de haute pression avec plafond de brouillard concourent souvent à déclencher l'alarme aux particules fines. Ces micro-poussières causent des difficultés respiratoires voire des affections pulmonaires graves chez un grand nombre de personnes. Le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger a décidé, le 2 février, d'autoriser les limitations de vitesse à 80 km/h sur les autoroutes. Il est toutefois incompréhensible que les avantages environnementaux du gaz naturel ne soient pas exploités davantage pour améliorer rapidement la situation.

Tant pour le secteur des transports publics que pour le privé, le recours aux véhicules propulsés au gaz naturel est une mesure rapide et efficace pour lutter contre les particules et également réduire les émissions de CO₂. Comparés aux véhicules diesel ou à essence, ils ne produisent pratiquement pas de suie et autres particules fines. Par rapport au diesel, le taux de réduction des particules est de l'ordre de 98%, et ils émettent de 20 à 30% moins de CO₂. Le biogaz, injecté dans les réseaux de gaz naturel, présente même un bilan neutre en termes de CO₂. Près de 2'000 véhicules à gaz naturel roulent aujourd'hui sur les routes de Suisse. Ils disposent de plus de 60 stations de remplissage, et le réseau ne cesse de se développer.

En matières d'émissions de particules fines liées aux chauffages, le gaz naturel apporte également une solution. Une étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV, anciennement OFEFP) atteste par ailleurs très clairement que l'utilisation du gaz naturel pour le chauffage pourrait permettre de réduire la pollution dans une proportion allant jusqu'à 50%. Pour le chauffage, le gaz naturel émet 5 x moins de particules que le mazout et 100 x moins que le bois.

Pour en savoir plus:

www.gaz-naturel.ch
www.vehiculeagaz.ch

Contatto:

Daniel Bächtold
porte-parole de l'ASIG
Tel.: +41/44/288'31'31
E-Mail: baechtold@erdgas.ch,

Olivier Matile
porte-parole pour la Suisse romande
Tel.: +41/21/310'06'30
E-Mail: matile@gaz-naturel.ch
Internet: www.gaz-naturel.ch